

NATIONS UNIES



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE  CONSEIL DE SÉCURITÉ

Distr.  
GÉNÉRALE  
A/31/182  
S/12186  
24 août 1976  
FRANCAIS  
ORIGINAL : ANGLAIS

ASSEMBLEE GENERALE  
Trente et unième session  
Point 113 de l'ordre du jour provisoire<sup>z</sup>  
MESURES VISANT A PREVENIR LE TERRORISME  
INTERNATIONAL QUI MET EN DANGER OU  
ANEANTIT D'INNOCENTES VIES HUMAINES,  
OU COMPROMET LES LIBERTES FONDAMENTALES,  
ET ETUDE DES CAUSES SOUS-JACENTES DES  
FORMES DE TERRORISME ET D'ACTES DE  
VIOLENCE QUI ONT LEUR ORIGINE DANS LA  
MISERE, LES DECEPTIONS, LES GRIEFS ET  
LE DESESPoir ET QUI POUSSENT CERTAINES  
PERSONNES A SACRIFIER DES VIES HUMAINES,  
Y COMPRIS LA LEUR, POUR TENTER  
D'APPORTER DES CHANGEMENTS RADICAUX

CONSEIL DE SECURITE  
Trente et unième année

Lettre datée du 23 août 1976, adressée au Secrétaire général par  
le représentant permanent d'Israël auprès de l'Organisation des  
Nations Unies

D'ordre de mon gouvernement, j'ai l'honneur d'appeler votre attention sur l'attentat commis le 11 août 1976 contre les passagers d'un avion de la compagnie israélienne EL AL à l'aéroport international d'Istanbul. Au cours de l'agression, quatre passagers de nationalités diverses ont été tués et 21 blessés.

Cet attentat est le dernier en date d'une longue série d'attaques sauvages lancées par les terroristes arabes contre des civils innocents - dont des femmes et des enfants - sur des lignes aériennes internationales et ailleurs.

L'organisation qui se fait appeler Front populaire de libération de la Palestine et qui fait partie intégrante de la prétendue Organisation de libération de la Palestine revendique la responsabilité de cette action, soutenant que ses membres sont les auteurs non seulement de cet attentat mais aussi du détournement de l'avion d'Air France d'Athènes sur Entebbe à la fin de juin 1976.

L'âme de ces odieuses agressions est la Libye. Elle en partage la responsabilité avec ceux qui les ont perpétrées.

z A/31/150.

Il ne fait plus l'ombre d'un doute que les deux terroristes qui ont monté l'attaque à Istanbul sont parvenus à leurs fins grâce à la Libye. Selon les communiqués des agences de presse d'Istanbul, les terroristes ont déclaré que c'était le Gouvernement libyen qui leur avait fourni armes et fonds. C'est en Libye également, on s'en souviendra, que l'avion d'Air France détourné sur Entebbe avait fait escale pour la première fois afin de se ravitailler en carburant.

Nul n'ignore aujourd'hui que la Libye et son président, le colonel Muammar al-Kadhafi, soutiennent activement les mouvements terroristes arabes et internationaux, en les aidant à dresser leurs plans et en leur apportant leur appui et leur coopération, non seulement contre Israël mais encore contre d'autres pays en Afrique du Nord, au Moyen-Orient et dans le monde entier.

Le colonel Kadhafi s'en est même félicité dans l'allocution qu'il a prononcée devant la Conférence des pays non alignés à Colombo, le 18 août 1976.

La politique officielle du Président de la Libye est d'encourager et de financer systématiquement, grâce aux recettes considérables provenant des ventes de pétrole, l'assassinat, la subversion, la conspiration et le sabotage dans des pays autres que la Libye. Ces actes sont perpétrés en violation flagrante de la Charte des Nations Unies et des principes du droit international.

Il convient également de mentionner que même le Président de l'Egypte, M. Sadate, a confirmé le rôle et les responsabilités du colonel Kadhafi dans le détournement de l'avion d'Air France sur Entebbe. Dans une interview accordée au journal koweïtien As-Siyasseh, le président Sadate a déclaré que le détournement de l'avion français sur Entebbe avait été organisé lors d'une entrevue entre Kadhafi et Georges Habbache, le chef du prétendu Front populaire, et que Kadhafi "avait versé l'argent et envoyé à Athènes par la valise diplomatique les armes que l'Ambassade de Libye a ensuite remises aux pirates de l'air" (UPI, Le Caire, 14 août 1976).

La liste des crimes perpétrés par Kadhafi au cours de ses six années de pouvoir en Libye est trop longue pour pouvoir être citée entièrement ici. Il suffit de mentionner quelques exemples de sa collaboration avec les mouvements terroristes arabes internationaux, en particulier sa participation aux attaques contre les transports aériens civils internationaux. Tout cela alors que la Libye est signataire de la convention de La Haye de 1970 et de la Convention de Montréal de 1971.

Cas de détournements d'avions et d'attaques dans des aéroports internationaux

Date

8 septembre 1971      Détournement d'un avion de la compagnie jordanienne Alia par un terroriste libyen. Le terroriste a été arrêté et relâché au bout de quelques jours.

- 29 octobre 1972      Détournement d'un avion de la compagnie allemande Lufthansa par deux terroristes qui ont exigé la libération des meurtriers des athlètes israéliens aux jeux Olympiques de Munich. Les terroristes ont trouvé refuge en Libye où ils ont été relâchés.
- 9 avril 1973        Deux groupes de la prétendue "Organisation nationale de la jeunesse pour la libération de la Palestine", organisation terroriste palestinienne parrainée, financée et entraînée par la Libye, ont exécuté deux attaques à Niccsie (Chypre). L'une visait la résidence de l'Ambassadeur d'Israël et l'autre un avion de la compagnie israélienne El Al à l'aéroport de Nicosie.
- 20 juillet 1973     Un Boeing 747 de la Japan Airlines qui se rendait de Paris à Tokyo par Amsterdam a été détourné par cinq terroristes et contraint d'atterrir en Libye. Les terroristes l'ont fait exploser le 24 juillet 1973 pendant son escale forcée en Libye. Les terroristes ont été relâchés par la suite par les autorités libyennes.
- 5 août 1973        Massacre perpétré au hasard par des terroristes à l'aéroport d'Athènes. Cinq passagers ont été tués et 55 blessés; la plupart étaient des passagers d'un avion de la TWA en provenance d'Israël. Un des deux groupes de terroristes qui ont mené l'attaque arrivait de Benghazi. Les terroristes, qui avaient déclaré avoir subi un entraînement en Libye, ont été relâchés et embarqués sur un avion qui les a ramenés en Libye en février 1974.
- 5 septembre 1973    Une attaque contre un avion de la compagnie israélienne El Al menée par des terroristes utilisant des missiles a été déjouée à Rome. Cinq terroristes ont été arrêtés et plusieurs missiles sol-air S.A.M.7 fournis par la Libye ont été trouvés en leur possession. Trois des terroristes ont été relâchés et embarqués sur un avion à destination de la Libye le 1er mars 1974.
- 17 décembre 1973    Des terroristes appartenant à la prétendue "Organisation nationale de la jeunesse pour la libération de la Palestine" parrainée par la Libye ont attaqué un avion de la compagnie Pan American et un avion de la Lufthansa à l'aéroport international de Rome. Trente-deux passagers ont été tués. Un avion a été très endommagé et les terroristes ont emmené, à bord de l'autre, 13 otages avec eux au Koweït.

3 mars 1974 Un avion britannique qui se rendait de Beyrouth à Amsterdam a été détourné par des terroristes, membres d'une organisation terroriste parrainée par la Libye. Les terroristes ont fait sauter l'avion après avoir relâché les passagers et l'équipage.

Date                      Autres attaques

5 septembre 1972 Les meurtriers des athlètes israéliens qui participaient aux jeux Olympiques de Munich ont utilisé des valises diplomatiques libyennes pour introduire leurs armes en Allemagne. Après avoir été liquidés par la police de la République fédérale d'Allemagne, ils ont eu droit en Libye, sur ordre de Kadhafi, à des funérailles nationales comme ont les héros.

1er mars 1973 Les terroristes qui ont occupé l'Ambassade de l'Arabie Saoudite à Khartoum et assassiné l'Ambassadeur des Etats-Unis ainsi qu'un diplomate américain et un diplomate belge avaient utilisé la valise diplomatique de la Libye pour introduire leurs armes à Khartoum. Après l'assassinat, les terroristes ont été transférés en Libye.

28 septembre 1973 Des terroristes ont pris comme otages des immigrants venant de l'Union soviétique sur un train qui arrivait en Autriche après être passé par la Tchécoslovaquie. Un avion qui a été par la suite mis à la disposition de ces terroristes les a emmenés en Libye.

2 février 1974 Trois terroristes se sont emparés d'un navire grec et ont exigé la libération de deux terroristes qui avaient participé au massacre de l'aéroport d'Athènes en août 1973. Les terroristes ont été embarqués sur un avion à destination de la Libye où ils ont été relâchés.

La Libye, dictature totalitaire sous la coupe du colonel Kadhafi dont les mains trempent dans le sang des innocentes victimes que le terrorisme international et le terrorisme arabe font couler dans le monde entier, est membre du Conseil de sécurité de l'Organisation des Nations Unies. Conformément à la Charte des Nations Unies, la responsabilité principale du maintien de la paix et de la sécurité internationales incombe au Conseil de sécurité.

Le représentant de ce régime criminel exercera les fonctions de Président du Conseil de sécurité le mois prochain. Quel exemple plus flagrant peut-il y avoir de violation cynique et systématique de la Charte des Nations Unies que le fait que le représentant de la Libye, trésorier et instigateur du terrorisme international, présidera les séances du Conseil de sécurité durant le mois de septembre. Quatre années exactement après le massacre des athlètes israéliens

qui s'étaient rendus aux jeux Olympiques de Munich, un complice de ce crime assumera la présidence du Conseil de sécurité.

De l'avis bien pesé du Gouvernement israélien, le moment est venu pour les Nations Unies de prendre des mesures afin de mettre immédiatement et réellement fin à cette situation intolérable.

J'ai l'honneur de vous prier de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre comme document officiel de l'Assemblée générale, au titre du point 113 de l'ordre du jour provisoire, et du Conseil de sécurité.

Le représentant permanent d'Israël  
auprès de l'Organisation des  
Nations Unies.

(Signé) Chaim HERZOG

